



RAPPORT ANNUEL

2 0 2 2 - 2 0 2 3

Fondation
CPA

SOMMAIRE

03

Mission, vision
et valeurs

04

Mot de
la présidente

09

Bourses

12

Où vont
vos dons?

14

Activités
de financement

17

Programmes
de reconnaissance

19

Donatrices et donateurs
à l'honneur

23

Organisations
partenaires

25

États
financiers

37

Conseil
d'administration

40

Bénévoles et équipe
de la Fondation

MISSION

Encourager la poursuite des études et promouvoir l'excellence académique dans les domaines d'expertise des CPA et autres domaines en offrant des bourses ou des subventions à des étudiants de tous les niveaux scolaires ainsi qu'à des professeurs.

VISION

La Fondation des CPA facilite l'accès à l'éducation pour toutes et tous et contribue de façon plus particulière au succès de la relève CPA en ayant une incidence directe sur son cheminement menant au titre.

VALEURS

Engagement : s'investir pleinement en dignes ambassadrices et ambassadeurs de la profession de CPA

Éthique : agir avec intégrité, neutralité et transparence

Collaboration : travailler ensemble pour le succès de la relève de la profession

Bienveillance : aider la relève à progresser

Diversité et inclusion : représenter la réalité de la société d'aujourd'hui



MOT DE LA
PRÉSIDENTE



BRIGITTE VACHON, FCPA

Présidente du conseil d'administration

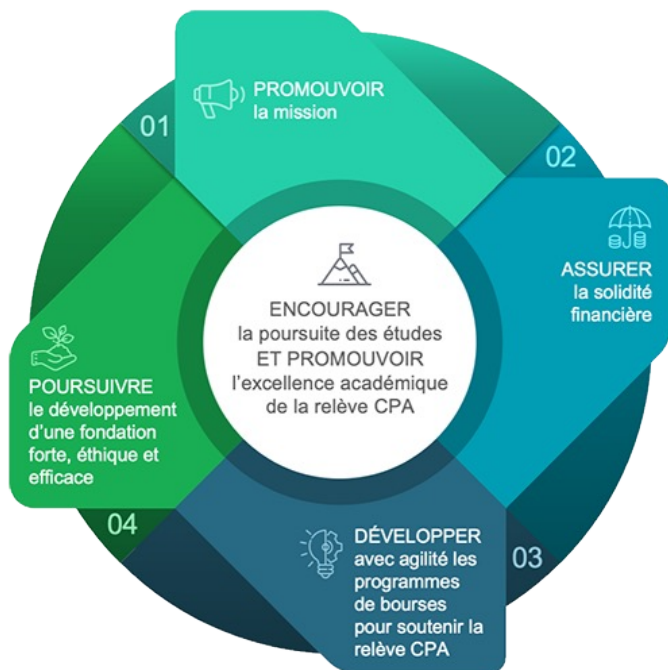
Au terme de l'exercice financier, les mots qui me viennent en tête sont *mission accomplie!* Je suis particulièrement fière des efforts concertés de toute l'équipe de la Fondation, du conseil d'administration et d'autres parties prenantes, qui ont permis de mener à bien les grands chantiers de cette première année ambitieuse du plan stratégique 2022-2025.

MOT DE LA PRÉSIDENTE

SUITE

Tour d'horizon de l'an 1 du plan stratégique

Le plan stratégique repose sur quatre grandes stratégies :



AXE 1 : PROMOUVOIR LA MISSION DE LA FONDATION

À la suite du recensement de l'ensemble des communications transmises ou publiées annuellement, nous constatons qu'il serait difficile d'en faire plus pour promouvoir notre mission! Il ne faut toutefois pas baisser la garde, au contraire. Il faut redoubler d'efforts pour rédiger des messages clés mobilisateurs et optimiser nos stratégies de communication en fonction des différents médias et des destinataires.

Dans la foulée, nous avons instauré une analyse annuelle des donatrices et donateurs de la Fondation afin de tendre vers une approche de sollicitation plus personnalisée en suggérant notamment des montants de don mieux adaptés aux destinataires ciblés.

Je saisis cette occasion pour souligner l'énergie déployée pour faire rayonner les partenaires, donatrices et donateurs, bénévoles et bénéficiaires des bourses. Nul doute que les plans de visibilité et les programmes de reconnaissance mis en place sont exécutés de manière assidue.

AXE 2 : ASSURER LA SOLIDITÉ FINANCIÈRE

Depuis l'automne 2022, l'accent a été mis en grande partie sur la fidélisation des organisations partenaires et sur la sollicitation de nouveaux appuis. Au moment d'écrire ses lignes, pas moins de 21 organisations ont confirmé leur soutien à la relève pour l'exercice 2023-2024. La barre des 150 000 \$ en revenus de partenariats est maintenant atteinte et toute l'équipe est motivée à poursuivre ses efforts pour faire croître ce montant.

Plusieurs autres activités sont menées en continu pour veiller à la santé financière de la Fondation. Il suffit de penser aux dons sollicités dans la déclaration annuelle obligatoire de l'Ordre, aux tirages de la Fondation et aux autres initiatives de collecte de fonds. Je souhaite aborder plus spécifiquement trois éléments :

- 1. Don suggéré dans la déclaration annuelle obligatoire de l'Ordre** : je porte à votre attention qu'en janvier 2023, le don suggéré pour les membres est passé de 50 \$ à 60 \$, alors qu'il était demeuré inchangé depuis 2017. Bien que ce changement ait entraîné une légère baisse du nombre de membres qui ont fait des donations – baisse qui pourrait être attribuable à d'autres facteurs, soit dit en passant –, les retombées sont somme toute positives, affichant une progression de 5,75 % du montant total amassé auprès des CPA.
- 2. Placements** : grâce à une gestion optimale des placements, établie dans la politique de placement, je suis heureuse de mentionner que la Fondation a réussi à clôturer l'exercice 2022-2023 avec des revenus de placement d'environ 44 000 \$, soit un rendement positif de 2 %, et ce, malgré la grande instabilité des marchés financiers au cours des derniers mois.

MOT DE LA PRÉSIDENTE

SUITE

- 3. Dépenses de la Fondation :** un travail fabuleux a été fait pour accroître les revenus, tout en maintenant les dépenses à de bas niveaux, et ce, malgré le coût de la vie qui est nettement en hausse dans tous les secteurs de l'économie. Chapeau aux membres du personnel pour avoir contribué à la stabilité des dépenses.

AXE 3 : DÉVELOPPER AVEC AGILITÉ DES PROGRAMMES DE BOURSES POUR SOUTENIR LA RELÈVE CPA

Une attention particulière a été apportée au cours de la dernière année aux divers processus, notamment pour :

- gérer plus efficacement l'entièreté de l'enveloppe budgétaire en permettant un transfert fluide des sommes d'un programme de bourses à un autre;
- accroître la sécurité des données en effectuant une refonte complète des formulaires de bourses;
- améliorer l'expérience client en révisant l'ensemble des contenus Web.

Par ailleurs, la direction a travaillé durant les derniers mois à la création de deux nouveaux programmes de bourses qui verront le jour au cours de l'exercice financier 2023-2024. Le premier programme, qui émane d'un partenariat avec la Fondation des jeunes de la DPJ, aura pour but de soutenir un petit bassin de cégépiennes et cégépiens. Motivés et résilients, ils méritent pleinement notre appui et nos encouragements et ont besoin de modèles positifs pour cheminer vers leurs rêves. Quant au deuxième programme, l'objectif sera de soutenir la recherche sur des sujets émergents afférents à la profession de CPA. La thématique sera choisie annuellement en collaboration avec l'Ordre. D'ici le lancement de ces deux programmes, je vous invite à consulter les états financiers du présent rapport annuel afin de prendre connaissance de quelques chiffres relatifs aux bourses octroyées au cours de l'exercice qui s'est clos le 31 mars 2023.

AXE 4 : POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT D'UNE FONDATION FORTE, ÉTHIQUE ET EFFICACE

Plusieurs actions se déroulent en continu relativement au quatrième axe, et certaines d'entre elles sont menées en étroite collaboration avec l'Ordre.

Effectivement, bien que la Fondation soit une entité juridique à part entière, il importe de rappeler qu'elle utilise quotidiennement les locaux, les ressources humaines et matérielles de l'Ordre, ainsi que le parc et les réseaux informatiques. De ce fait, le processus de gestion des risques de l'Ordre couvre un certain nombre d'éléments qui touchent la Fondation et les ressources qui lui sont consacrées. De manière similaire, la Fondation participe activement aux divers projets de transformation numérique de l'Ordre, du moins à ceux qui risquent d'avoir une incidence sur ses processus, ses stratégies ou les outils qu'elle utilise.

En outre, les membres du conseil d'administration ont accompli comme il se doit leurs responsabilités de gouvernance et ont également porté une attention particulière au recrutement et à la rétention des administratrices et des administrateurs conformément aux valeurs de la Fondation. Des cibles plus claires en matière de diversité et d'inclusion seront par ailleurs établies prochainement.

MOT DE LA PRÉSIDENTE

SUITE

Coup d'œil sur l'an 2 du plan stratégique

Des défis de taille attendent la Fondation au cours de la prochaine année, particulièrement à la suite des changements découlant de la loi 25 modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels dans le secteur privé. Conséquemment, toute l'équipe et les parties prenantes devront se mobiliser et faire preuve de résilience et de créativité, car les façons de solliciter des dons, de même que le bassin de donatrices et donateurs potentiels, seront assurément touchés par les nouvelles modalités.

Parmi les autres grands chantiers, en voici deux qui nécessiteront des efforts plus considérables de la part de la petite équipe de la Fondation, soit :

- collaborer avec l'Ordre au recensement des besoins des nations autochtones québécoises en matière de littératie financière et des besoins financiers sous-jacents;
- former un groupe de travail et établir une stratégie de dons planifiés.

Bien que les défis s'annoncent nombreux dans les mois à venir, je nous sais capables de garder le cap pour continuer de faciliter l'accès à l'éducation et de contribuer de façon plus particulière au succès de la relève CPA en ayant une incidence directe sur leur cheminement menant au titre.

Quelques remerciements en conclusion

En terminant, je voudrais remercier chacune des personnes qui ont fait un don ou participé à une activité de financement au cours de l'exercice 2022-2023, car sans elles, la Fondation ne pourrait avoir une aussi grande portée sur le cheminement de CPA en devenir. Merci également aux bénévoles, aux membres du conseil d'administration et au personnel pour leur apport extraordinaire. Leur dévouement est remarquable et contribue assurément au succès de la Fondation et, par le fait même, à celui de la relève CPA.



Brigitte Vachon, FCPA



BOURSES

BOURSES

DERRIÈRE CHAQUE BOURSE VERSÉE SE CACHE UNE HISTOIRE UNIQUE



Derrière chaque bourse versée par la Fondation se cache une histoire de réussite, une vie changée ou une carrière florissante. Depuis sa création, la Fondation a alloué **3,9 millions** de dollars en bourses, en prix et en subventions pour épauler quelque **2 450** étudiantes et étudiants dans leur projet d'études et pour soutenir la recherche de pointe au Québec.

Au cours de l'exercice 2022-2023, la Fondation a remis 210 bourses. Voyez ce que la relève a à dire à propos de l'incroyable générosité des donatrices et donateurs.



Isabelle Chang

Une lumière au bout du tunnel

« Le chemin pour devenir CPA peut être long et laborieux. J'ai voulu abandonner à de nombreuses reprises, notamment à cause des investissements en temps et en argent que la formation représente. Recevoir un soutien financier ainsi qu'un encouragement envers mon potentiel a renforcé mon désir de poursuivre. Grâce à votre générosité, je n'ai plus à me soucier de la façon dont je vais payer mes études à court terme. Depuis toute petite, la vie m'a apporté son lot de défi. Votre geste est une lumière vive au bout d'un cheminement difficile. »

HEC Montréal

BOURSE D'ACCOMPAGNEMENT VERS LA RÉUSSITE



Élisabeth
Cormier

Aider des étudiantes et étudiants à bâtir leur avenir et leurs rêves professionnels

« Ayant dû quitter le nid familial à l'âge de 17 ans pour poursuivre des études dans un domaine qui me passionne, votre geste m'inspire énormément. Il démontre que même si c'est parfois difficile, il est important de persévérer. À l'aube d'écrire l'EFC, grâce à vous, je fais un pas de plus vers mon objectif.

Avec en main un profil en développement durable, je désire offrir un service personnalisé aux clientes et clients, par exemple en les aidant à développer un bilan durable. Les problèmes environnementaux sont des préoccupations urgentes et je crois que mes connaissances dans ce domaine me permettront de me démarquer dans ma carrière professionnelle.

Merci d'aider des étudiantes et étudiants comme moi! »

FSA – Université Laval

BOURSE D'ACCOMPAGNEMENT VERS LA RÉUSSITE

BOURSES

SUITE



Jérémy Picard

Mention honorable à vous, donatrices et donateurs!

« Lorsqu'on fait du bénévolat, en plus de conserver une excellence académique et de s'impliquer auprès des jeunes, on perd parfois la valeur de tout le temps investi. La reconnaissance que vous m'offrez m'a permis d'apporter un regard nouveau sur cet investissement et d'affirmer qu'on fait certaines choses par passion, et pour l'avancement des autres. Merci de croire indéfectiblement en nous, j'espère être à la hauteur de votre générosité! »

Université du Québec à Trois-Rivières

BOURSE DE 1^{ER} CYCLE UNIVERSITAIRE



Candace Ly

Une motivation pour atteindre mes objectifs

« Recevoir cette bourse me motive à poursuivre mon cheminement de carrière. Votre considération envers mes implications et votre confiance en moi me pousse vers mon avenir : devenir CPA. J'aimerais remercier la générosité des donatrices et donateurs, qui permet le financement de ce programme de bourses. »

Université McGill

BOURSE DE 1^{ER} CYCLE UNIVERSITAIRE



Bleona
Alloushi

Un sentiment de fierté et de reconnaissance

« Mon objectif, depuis le moment où je me suis inscrite en comptabilité, est de devenir comptable et d'obtenir le titre de CPA. C'est grâce à la générosité de donatrices et de donateurs que plusieurs étudiantes et étudiants motivés, comme moi, reçoivent une bourse qui les aide à couvrir une partie des dépenses reliées aux études universitaires, par exemple les frais de scolarité ou l'achat de livres.

Recevoir une bourse de la part de la Fondation des CPA m'a apporté un sentiment de fierté, car je peux subvenir à quelques-uns de mes besoins et aider mes parents avec le financement de mes études universitaires. Je ressens aussi un sentiment de reconnaissance envers les donatrices et donateurs pour leur soutien et je vois cette bourse comme un encouragement vers la réussite de mes études. »

Cégep André-Laurendeau

BOURSE D'ADMISSION À L'UN DES BACCALAURÉATS RECONNUS

[Voyez la liste complète des titulaires de bourses >](#)

[Lisez d'autres témoignages >](#)



OÙ VONT
VOS DONNS?

OÙ VONT VOS DONTS?

RÉPARTITION DES BOURSES ET PRIX

L'éducation représente l'un des meilleurs investissements que l'on puisse faire considérant que ses retombées bénéficient à l'ensemble de la société. Pour cette raison, contribuer à l'avenir de la profession de CPA et soutenir des étudiantes et étudiants qui transformeront le monde des affaires de demain prend tout son sens.

La Fondation est heureuse de pouvoir compter sur le soutien d'organisations partenaires et de milliers de CPA qui, par leur engagement, lui permettent de remettre annuellement plus de 400 000 \$ en bourses et en prix d'excellence.

RELÈVE ENGAGÉE

Bourses de 1 ^{er} cycle universitaire	45 000	12 %
Bourses « Projets coup de cœur »	5 000	

SOUTIEN FINANCIER ET PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

Soutien à la persévérance scolaire – programme Persévéra d'Éducaide	30 000	74 %
Bourses d'admission à l'un des baccalauréats reconnus	43 500	
Bourses d'accompagnement vers la réussite	225 000	

EXCELLENCE

Prix de l'Examen final commun	26 000	7 %
-------------------------------	--------	-----

RELÈVE PROFESSORALE

Bourses doctorales	30 000	7 %
--------------------	--------	-----

TOTAL	404 500	100 %
--------------	----------------	--------------

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT



ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

TIRAGES DE LA FONDATION



Tirage sur le thème du voyage

Tenu le 20 juin dans les bureaux de l'Ordre sous la supervision du cabinet Richter S.E.N.C.R.L.

11 000 \$ en prix
1 250 billets vendus

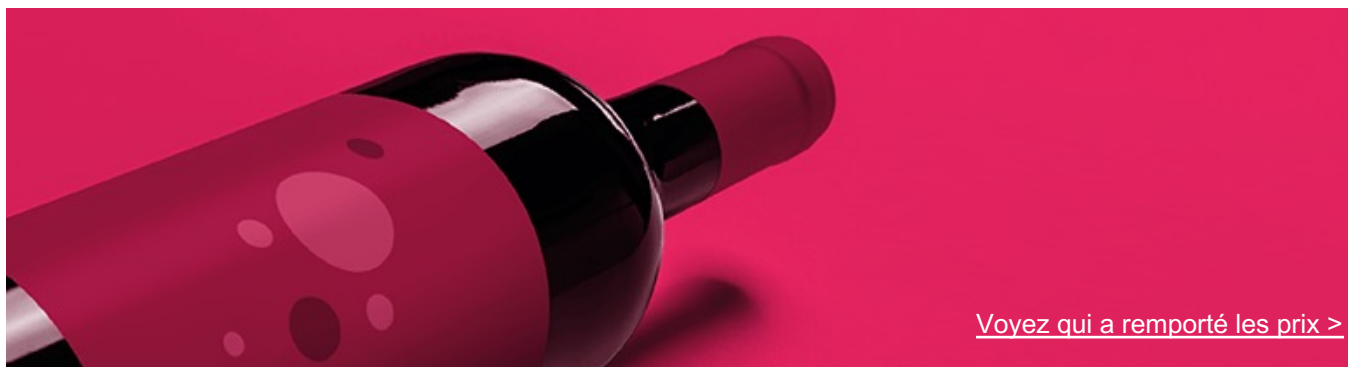
Plus de 50 500 \$ amassés

Merci à notre partenaire



laPersonnelle

Assureur de groupe auto, habitation
et entreprise



Tirage sur le thème du vin

Tenu le 12 décembre dans les bureaux de l'Ordre sous la supervision du cabinet Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.

11 000 \$ en prix
1 250 billets vendus

Près de 52 300 \$ amassés

Merci à notre partenaire

 **Desjardins**

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

ACTIVITÉS AU PROFIT DE LA FONDATION



Activité organisée par l'Ordre

Nous saluons le leadership de l'Ordre pour l'organisation de sa soirée-bénéfice du 19 mai 2022 au profit de la Fondation. Quelque 200 personnes ont eu la chance de vivre une expérience unique : cocktail dînatoire dans la Suite VIP du Grand Chapiteau, rencontre avec les artistes, spectacle en section prestige, et plusieurs surprises étaient au rendez-vous. Une magnifique initiative qui a fait le bonheur de toutes et de tous!



Concours de VIGILIS Solutions collectives

Grâce à VIGILIS Solutions collectives, fidèle partenaire de la Fondation, cinq CPA et une candidate à la profession ont pu s'offrir une petite escapade dans l'un des 40 hôtels et auberges du réseau Ôrorigine artisans hôteliers.

Précisons que pour chaque bonne réponse obtenue à la question du concours, VIGILIS Solutions collectives s'était engagé à verser 3 \$ à la Fondation. Au terme du concours, la rondelette somme de 7 500 \$ a été remise à la Fondation pour soutenir des CPA en devenir.

Merci et félicitations aux gagnantes et gagnants!

PROGRAMMES DE RECONNAISSANCE



PROGRAMMES DE RECONNAISSANCE

DONATRICES ET DONATEURS INDIVIDUELS

La Fondation reçoit chaque année le soutien de milliers de donatrices et donateurs. Bien que chaque don revête une importance capitale pour l'atteinte de ses objectifs, la Fondation souhaite témoigner sa gratitude à des donatrices et donateurs d'exception par ses programmes de reconnaissance des dons annuels et des dons cumulatifs versés à vie. Grâce à leur générosité, ces personnes transforment la vie d'un grand nombre de jeunes de partout au Québec en leur donnant les moyens financiers nécessaires pour poursuivre des études supérieures et réaliser leur rêve : devenir CPA.

Nous vous invitons à découvrir dans les prochaines pages ces personnes généreuses.

[Consultez les programmes de reconnaissance >](#)



**DE TOUT CŒUR, MERCI
DE VOTRE GÉNÉROSITÉ
EXEMPLAIRE!**

DONATRICES
ET
DONATEURS
À L'HONNEUR



DONATRICES ET DONATEURS À L'HONNEUR

CERCLE DES PHILANTHROPES

Au fil du temps, plusieurs donatrices et donateurs sont devenus membres du Cercle des philanthropes. La Fondation ne les remerciera jamais assez pour leur contribution tout à fait exceptionnelle et pour leur attachement indéfectible à la profession de CPA et à la relève.

La liste qui suit fait état des dons cumulatifs de 10 000 \$ et plus versés à vie. Les noms sont classés par catégorie et ensuite par ordre alphabétique.

ÉMÉRITES – 25 000 \$ et plus



Louis-Marie Beaulieu,
FCPA



Guy Blanchette,
FCPA



Roch Leblanc,
FCPA



Daniel McMahon,
FCPA



Louiselle Paquin,
FCPA



François Renaud,
FCPA

BIENFAITRICES ET BIENFAITEURS – 10 000 \$ à 24 999 \$

Pierre Brochu, FCPA
Louis-Philippe Carrière, FCPA
Brigitte Chartier, CPA
Dino Dello Sbarba, FCPA
Alphonse M. Galluccio, FCPA
Yanick Gervais, CPA

Monique Leroux, FCPA
Pierre Lessard, FCPA
Jacques Lévesque
Rolland G. Morier, FCPA
Michael Newton, FCPA

Alain Paris, FCPA
Richard J. Renaud, FCPA
Feu Roland Robert
Pierre Seccareccia, FCPA
Patrice Simard, FCPA

[Voyez la liste complète des donatrices et donateurs du Cercle des philanthropes >](#)

DONATRICES ET DONATEURS À L'HONNEUR

CERCLE DES MARRAINES ET PARRAINS

La Fondation souhaite exprimer sa reconnaissance aux donatrices et donateurs individuels qui ont versé un don de 500 \$ et plus au cours de l'exercice 2022-2023, soit entre le 1^{er} avril 2022 et le 31 mars 2023. Les noms sont classés par catégorie et ensuite par ordre alphabétique.

Catégorie OR – 5 000 \$ et plus

Au cours de l'exercice 2023-2024, la Fondation remettra une bourse au nom des donatrices et donateurs de la catégorie OR. Le nom des boursières et boursiers paraîtra dans le prochain rapport annuel.

Louis-Marie Beaulieu, FCPA
Brigitte Chartier, CPA
Tommy Choinière, CPA

Robert Fetherstonhaugh, FCPA
Yanick Gervais, CPA
Michael Newton, FCPA

Catégorie ARGENT – 1 000 \$ à 4 999 \$

1 donatrice ou donateur anonyme

Robert Bélanger, CPA
Marc Bergeron, FCPA
Louis-Philippe Carrière, FCPA
Michel Chénier, FCPA
Alain Côté, FCPA
André Côté, CPA
Bruno Des Rosiers, CPA
Alain Dugal, FCPA
Rémi Fortin, FCPA

Richard Lord, FCPA
Gilles Marcotte, FCPA
Pierre-Yves Mc Sween, FCPA
Patrice Ouimet, FCPA
Richard J. Renaud, FCPA
Georges Smith, FCPA
Brigitte Vachon, FCPA
André Zanga, FCPA
Daniel Zbacnik, FCPA

Catégorie BRONZE – 500 \$ à 999 \$

8 donatrices ou donateurs anonymes

John Arthur M. Baeck, CPA
André-Jean Bécotte, CPA
Julie Bessette, CPA
François Brouard, FCPA
Ronald Lawrence Calderoni, CPA
Pierre Claprood, CPA
John Collyer, CPA
Joanne Couture, FCPA
Roland Crête, CPA
Dino Dello Sbarba, FCPA
François Dion, FCPA
Pierre Fauteux, FCPA

Patricia Gauthier, FCPA
André Gervais, FCPA
Russell Goodman, FCPA
Stephen Hurlburt, CPA
Norman Jaskolka, FCPA
Sattar Lairy, CPA
Charles Edouard Landreville, CPA
Roger Lauriault, CPA
Robert W. Laurier, FCPA
Gloria Lemire, FCPA
Yvon Lessard, CPA
Pierre Létourneau
Richard Létourneau, FCPA

Jacques Levesque, FCPA
Daniel McMahon, FCPA
Rolland G. Morier, FCPA
André-R. Nadeau, CPA
Michel Parent, CPA
Claude Paul-Hus, FCPA
Nochane Rousseau, FCPA
Pierre Seccareccia, FCPA
Michel Thérout, FCPA
Odile Vachon, CPA

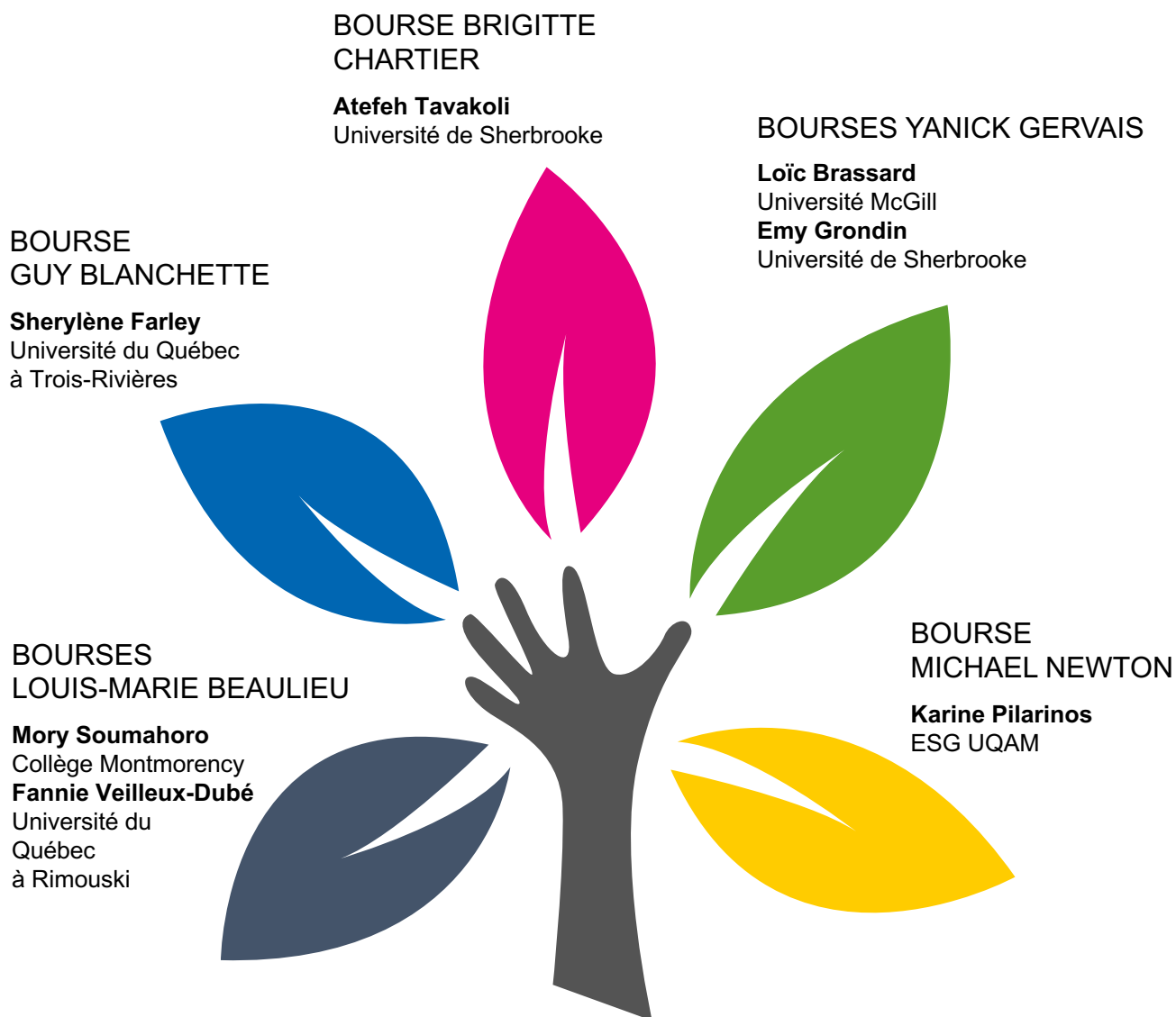
DONATRICES ET DONATEURS À L'HONNEUR

BOURSES DU CERCLE DES MARRAINES ET PARRAINS

Au cours de l'exercice 2022-2023, la Fondation a tenu à souligner de façon tangible la générosité remarquable de cinq donatrices et donateurs qui ont fait un don de 5 000 \$ ou plus au cours de l'exercice précédent.

[Apprenez-en plus sur le Cercle des marraines et parrains >](#)

Les bourses suivantes ont été octroyées en leur nom :



ORGANISATIONS PARTENAIRES

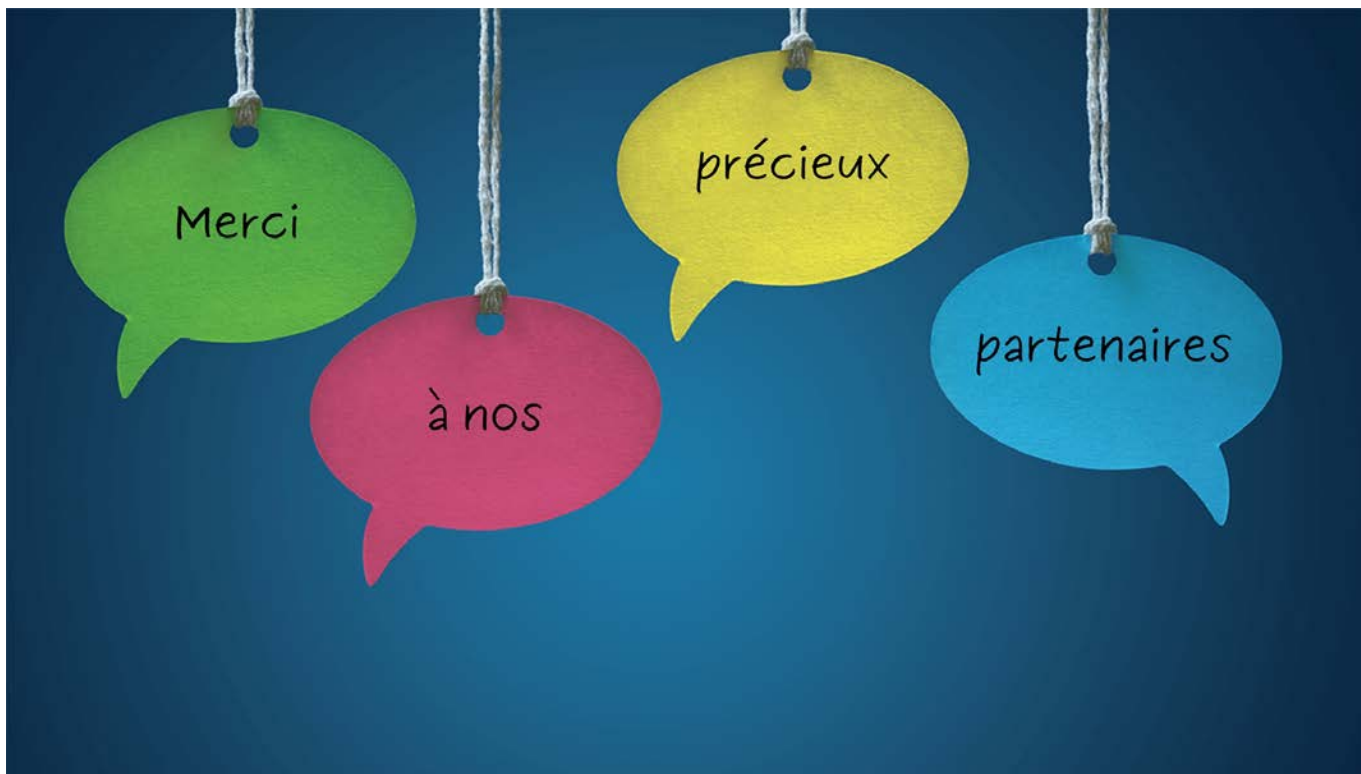


L'APPORT INDISPENSABLE DES PARTENAIRES

Dans un contexte préoccupant de pénurie de main-d'œuvre, toutes les organisations déploient des efforts considérables dans le but de recruter une relève de qualité en nombre suffisant. Pour se démarquer, les organisations doivent diversifier leurs façons d'attirer la jeune génération et un des moyens pour y parvenir est certainement de faire équipe avec la Fondation des CPA du Québec.

Encore trop d'étudiantes et d'étudiants fort talentueux abandonnent l'école faute de moyens financiers ou d'encouragements; il est donc crucial d'investir dans leur formation. Ils ont besoin de nous et nous avons besoin d'eux comme CPA et leaders de demain. Et cela, nos partenaires l'ont bien compris!

En guise de preuve, voyez toutes les bourses octroyées grâce à leur générosité et à leur engagement concertés. Merci à ces organisations qui jouent un rôle déterminant auprès de la relève.





ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de la
Fondation des comptables professionnels agréés du Québec

**Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.**
Bureau 2000
Tour de la Banque Nationale
600, rue De La Gauchetière Ouest
Montréal (Québec)
H3B 4L8

T 514 878-2691

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fondation des comptables professionnels agréés du Québec (ci-après la « Fondation »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2023 et les états des résultats, de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 mars 2023 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autre point – informations comparatives auditées par un prédécesseur

Les états financiers de la Fondation pour l'exercice terminé le 31 mars 2022 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états une opinion non modifiée en date du 14 juin 2022.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*¹

Montréal
Le 12 juin 2023

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A131601


ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

AU 31 MARS 2023

	2023	2022
Actif	\$	\$
À court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	530 182	487 416
Débiteurs (note 4)	43 835	41 672
Frais payés d'avance	13 720	11 948
	587 737	541 036
Placements (note 5)	2 245 497	2 101 298
	2 833 234	2 642 334
Passif		
À court terme		
Créditeurs	153	6 116
Produits perçus d'avance – Tirage voyage	24 900	26 300
	25 053	32 416
Actif net		
Non affecté	2 808 181	2 609 918
	2 833 234	2 642 334

Au nom du conseil d'administration de la Fondation des comptables professionnels agréés du Québec

La présidente du conseil,



Brigitte Vachon, FCPA auditrice

La trésorière de la Fondation,



Mélanie Charbonneau, CPA auditrice

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Solde au début	2 609 918	2 400 766
Excédent des produits sur les charges	<u>198 263</u>	<u>209 152</u>
Solde à la fin	<u>2 808 181</u>	<u>2 609 918</u>

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

	2023	2022
	\$	\$
Produits		
Dons individuels	448 885	399 999
Dons et contributions organisationnels	129 521	137 555
Dons lors des activités organisées par l'Ordre des CPA	17 248	20 783
Activité – Tirage voyage	62 500	53 450
Activité – Tirage vin	62 500	62 500
	720 654	674 287
Charges		
Frais d'organisation – Tirage voyage	11 948	11 915
Frais d'organisation – Tirage vin	10 243	10 604
Frais administratifs	111 717	113 003
Honoraires professionnels	13 494	15 087
Fournitures et frais divers	8 939	8 242
Frais technologiques	370	28 198
Frais bancaires	5 309	8 153
	162 020	195 202
Excédent des produits sur les charges avant bourses et revenus de placements	558 634	479 085
Bourses (note 6)	(404 500)	(346 500)
Excédent des produits sur les charges avant revenus de placements	154 134	132 585
Revenus de placements (note 7)	44 129	76 567
Excédent des produits sur les charges	198 263	209 152

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

	2023	2022
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	198 263	209 152
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Dons en actions	(4 795)	(2 083)
Distributions des fonds de placements réinvesties	(165 482)	(56 167)
Variation nette de la juste valeur des placements	121 374	(20 159)
	149 360	130 743
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	(11 298)	(23 644)
	138 062	107 099
Activités d'investissement		
Produit de cession de placements	4 704	2 114 989
Acquisition de placements	(100 000)	(2 112 930)
	(95 296)	2 059
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	42 766	109 158
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	487 416	378 258
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	530 182	487 416

NOTES COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

1 Statuts constitutifs et objectif de la Fondation

La Fondation des comptables professionnels agréés du Québec (la Fondation) a été constituée comme un organisme sans but lucratif (OSBL) en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies du Québec* le 31 août 2012. Elle est un organisme de bienfaisance au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Elle a pour objectif d'encourager la poursuite des études et de promouvoir l'excellence académique dans les domaines d'expertise des comptables professionnels agréés (CPA) et autres domaines connexes, en offrant des bourses ou des subventions à des étudiants de tous les niveaux scolaires ainsi qu'à des professeurs.

2 Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*. Ils comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

a) Comptabilisation des produits

La Fondation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports (dons). Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits tirés des différentes activités de financement de la Fondation sont comptabilisés à titre de produits lorsque les activités ont lieu.

Les revenus de placements sont comptabilisés dans l'exercice auquel ils se rapportent.

b) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Fondation consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, l'encaisse et les placements dont les échéances sont de 90 jours et moins à compter de la date d'acquisition.

c) Instruments financiers

Méthodes et hypothèses

La Fondation évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à leur juste valeur. Ceux créés ou échangés dans des opérations entre apparentés sont initialement évalués au coût.

La Fondation évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers selon les méthodes d'évaluation présentées dans le tableau qui suit. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

2 Principales méthodes comptables (suite)

c) Instruments financiers (suite)

Actifs financiers et passifs financiers	Évaluation
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Coût après amortissement
Débiteurs	Coût après amortissement
Placements	Juste valeur
Créditeurs	Coût après amortissement

La juste valeur des placements est déterminée selon la valeur liquidative à la date de fin d'exercice publiée par le gestionnaire des fonds communs de placement.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction liés aux actifs financiers évalués à la juste valeur sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice où ils sont engagés.

d) Apports reçus sous forme de biens et services

Les activités de la Fondation dépendent, en partie, des contributions en biens et services de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (l'Ordre des CPA) et des services, de nombreux bénévoles.

En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de biens et de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

3 Instruments financiers

Les risques importants auxquels sont exposés les instruments financiers de la Fondation proviennent des parts de fonds commun de placement qu'elle détient. Ces instruments financiers sont exposés directement au risque de prix autre et indirectement aux risques de crédit, de change et de taux d'intérêt.

4 Débiteurs

	2023	2022
	\$	\$
Dons à recevoir	34 627	21 125
Taxes de vente à recevoir	9 041	9 084
Autres	167	11 463
	43 835	41 672

NOTES COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

5 Placements

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Parts de fonds commun de placement		
Obligations	550 530	503 841
Actions canadiennes	361 224	314 935
Actions mondiales	670 157	646 203
Hypothèques commerciales	323 490	316 030
Immobilier direct canadien	340 096	320 289
	<u>2 245 497</u>	<u>2 101 298</u>

6 Bourses

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Relève engagée		
Bourses de 1 ^{er} cycle universitaire	45 000	45 000
Bourses « Projets coup de cœur »	5 000	10 000
Soutien financier et persévérance scolaire		
Soutien à la persévérance scolaire – programme Persévéra d'Éducaide	30 000	20 000
Bourses d'admission à l'un des baccalauréats reconnus	43 500	57 000
Bourses d'accompagnement vers la réussite	225 000	139 500
Excellence		
Prix de l'Examen final commun	26 000	35 000
Relève professorale		
Bourses doctorales	30 000	40 000
	<u>404 500</u>	<u>346 500</u>

NOTES COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

7 Revenus de placements

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Provenant d'actifs financiers évalués à la juste valeur		
Distributions des fonds de placement réinvesties	165 482	56 167
Variation nette de la juste valeur des placements	<u>(121 374)</u>	<u>20 159</u>
	44 108	76 326
Provenant d'actifs financiers évalués au coût après amortissement		
Revenus d'intérêts	<u>21</u>	<u>241</u>
	<u>44 129</u>	<u>76 567</u>

8 Engagements

Au 31 mars 2023, les engagements relatifs aux bourses se détaillent comme suit :

	<u>Total en \$</u>
Bourses de soutien à la persévérance scolaire	<u>30 000</u>

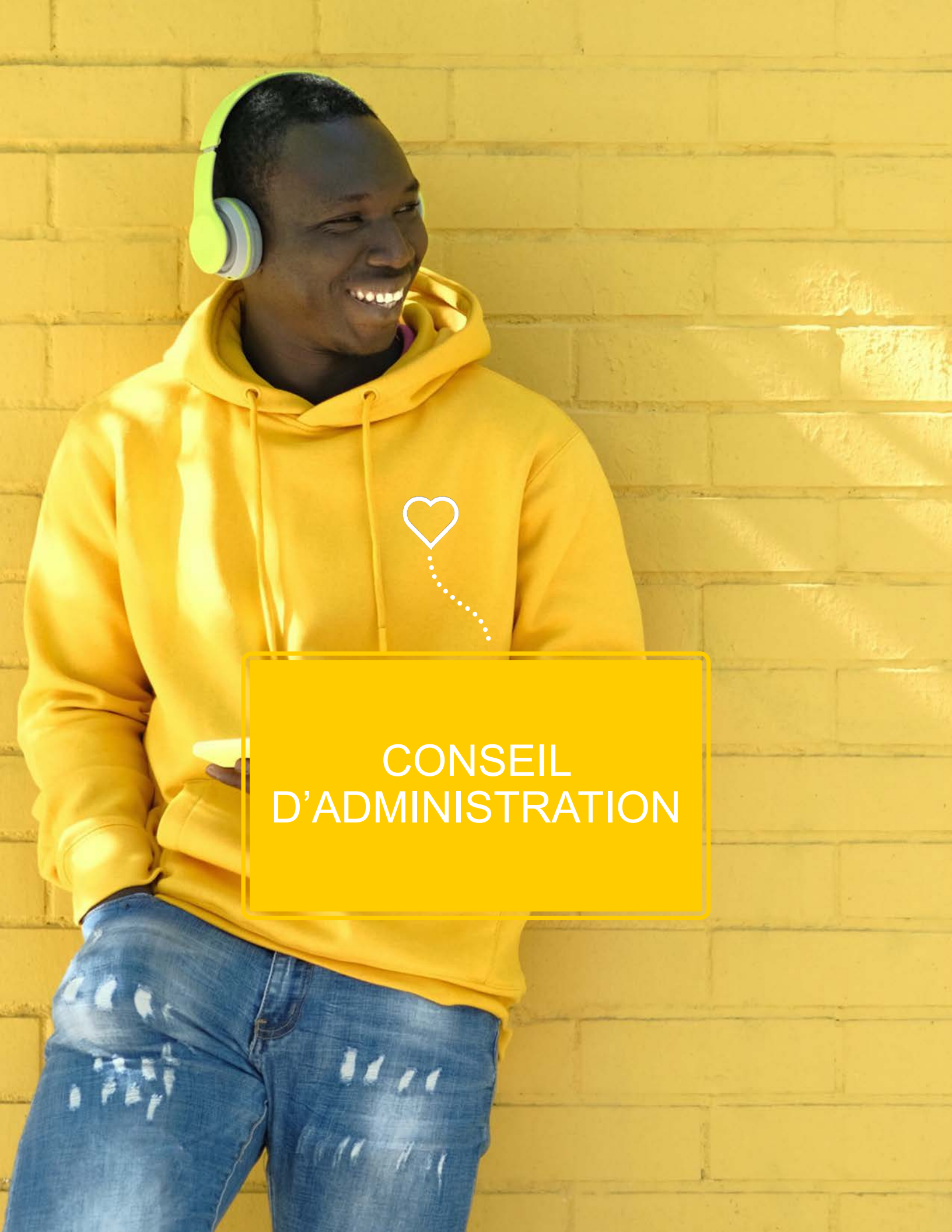
Le versement de ces bourses sera effectué au cours de la prochaine année lorsque les conditions leur étant rattachées seront remplies.

Lettre de garantie

La Fondation a émis une lettre de garantie d'un montant de 11 000 \$ en faveur de la Régie des alcools, des courses et des jeux.

9 Chiffres de l'exercice précédent

Certains chiffres de l'état des résultats de 2022 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de 2023.



CONSEIL
D'ADMINISTRATION

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MEMBRES



Présidente

Brigitte Vachon, FCPA
[LinkedIn](#)



Vice-président

Benoît Vachon, CPA
[LinkedIn](#)



Administratrice

Julie Péloquin, CPA
[LinkedIn](#)



Administrateur

Dany Boivin, ASC-C.Dir., M.Sc.,
CPA
[LinkedIn](#)



Administrateur

Badr Yasri, CPA
[LinkedIn](#)



Administratrice

Susan Da Silva, CPA
[LinkedIn](#)



Membre collaborateur (sans droit de vote)

Zachary Huxley, Ph. D., EEE,
CPA
[LinkedIn](#)



Administrateur

Réjean Moreau, ASC, MBA, CPA
[LinkedIn](#)



Membre collaborateur (sans droit de vote)

Alexandre Richer, MBA, Adm.A.,
CPA
[LinkedIn](#)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTIONS

Les principales résolutions adoptées par le conseil d'administration au cours de l'exercice concernaient :

- l'approbation de la résiliation du contrat avec le fournisseur Optimy;
- l'approbation des états financiers pour la période terminée le 31 mars 2022;
- l'approbation d'autoriser la directrice de la Fondation à représenter la Fondation auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux pour les tirages de décembre 2022, de juin 2023 et de décembre 2023, à signer les documents requis au nom de la Fondation, et à nommer la directrice, Conformité et information financière de l'Ordre à titre de substitut;
- la nomination des dirigeantes et dirigeants aux postes de présidente ou président et de vice-présidente ou vice-président du conseil d'administration;
- l'approbation du programme de bourses 2023-2024, y compris la répartition budgétaire entre les différents types de bourses;
- la nomination de la personne responsable en matière de protection des renseignements personnels, soit la même que l'Ordre des CPA;
- l'approbation de modifications apportées au manuel de gouvernance découlant de la dernière planification stratégique et d'ajustements apportés à certains processus visant à rendre ces derniers plus efficaces;
- l'approbation des listes des boursières et boursiers relativement aux bourses :
 - d'admission à l'un des baccalauréats reconnus (clientèle collégiale),
 - de 1^{er} cycle universitaire,
 - d'accompagnement vers la réussite – concours de mars et de septembre 2022,
 - « Projets coup de cœur »,
 - octroyées dans le cadre de l'Examen final commun de mai et de septembre 2022,
 - doctorales;
- l'approbation du budget 2022-2023;
- l'approbation de modifications proposées aux règles de gouvernance, de même qu'aux règlements généraux (article 77 – Durée des mandats) pour fixer à deux ans la durée du mandat des postes de présidente ou président et de vice-présidente ou vice-président avec l'option d'une troisième année justifiée par une situation particulière ou par la nature des dossiers en cours.

Séances

Au cours de l'exercice, les membres du conseil d'administration ont tenu trois séances ordinaires, une séance de travail et une séance extraordinaire. L'assemblée générale annuelle des membres de la Fondation des comptables professionnels agréés du Québec s'est tenue virtuellement le 16 septembre 2022.

La prochaine assemblée générale annuelle, au cours de laquelle sera déposé le présent rapport, aura lieu le 22 septembre 2023.

BÉNÉVOLES
ET ÉQUIPE DE
LA FONDATION



BÉNÉVOLES ET ÉQUIPE DE LA FONDATION

BÉNÉVOLES

La Fondation bénéficie annuellement de l'engagement de plusieurs bénévoles, dont un grand nombre de CPA. Ces bénévoles offrent généreusement leur temps, notamment en siégeant à son conseil d'administration, mais aussi à ses divers comités. Grâce à leur contribution inestimable, la Fondation peut continuer de mener à bien sa mission et d'épauler des centaines de jeunes dans leur cheminement vers le titre de CPA. La Fondation souhaite donc les remercier chaleureusement pour leur adhésion aux projets et activités de la Fondation ainsi que pour leur dévouement envers la relève.

[Découvrez qui sont ces bénévoles >](#)

L'ÉQUIPE DE LA FONDATION



Directrice et secrétaire de la Fondation

Marie-Josée Hamel



Coordonnatrice de la Fondation

Anne-Marie Marois



Trésorière de la Fondation

Mélanie Charbonneau, CPA
Vice-présidente, Administration,
finances et soutien aux membres
Ordre des CPA du Québec



Fondation
CPA

•
PUBLIÉ PAR LA
FONDATION DES COMPTABLES
PROFESSIONNELS AGRÉÉS
DU QUÉBEC

•
5, Place Ville Marie, bureau 800
Montréal (Québec) H3B 2G2

•
T. 514 288-3256, poste 2604
1 800 363-4688
fondation@cpaquebec.ca